



accusation de non paiement de pension alimentaire

Par **navajo30**, le **27/02/2010** à **15:13**

bonjour

ma question est la suivante depuis le mois de janvier mon ex me renvoie les chèques de la pension alimentaire et aujourd'hui mon employeur à reçu un courrier d'huissier demandant la saisi sur salaire,n'étant pas en faute pouvez vous me donner la direction a suivre pour me defendre,de plus en septembre 2009 elle n'a pas encaissé la pension et aujourd'hui elle m'accuse de ne pas lui avoir payée.merci de me conseiller

Par **PCARLI**, le **27/02/2010** à **18:32**

Bonjour,

Avez-vous pensé au virement bancaire qui est une preuve irréfutable ?

Proposez-le par pli recommandé avec AR à votre ex en lui demandant un RIB

Nb : si vous n'avez pas conservé vos chèques retournés ce n'est pas grave car ce n'est pas une preuve ; des mentions manuscrites de votre ex, si

Cordialement